



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2015

PROCÈS-VERBAL

Le dix-sept mars deux mil quinze à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de Seully, légalement convoqué par M^r Jacques AUPIC, Maire, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie.

Date de la convocation : mardi 10 mars 2015

Etaient présents:

Mmes et Mrs. AUPIC Jacques, MARTIN Alain, DEGUINGAND Thierry, FUMARD Jacky, MANCEAU Michaël, de WECK Cirice, SOTH Jacqueline, TÉXÈDRE Corine, FAVRE Nadine, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers en exercice: 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 2 ; absents excusés : M. Philippe MEUNIER, Me Catherine BANKHEAD

Me Nadine FAVRE a été nommée secrétaire

Le Procès-verbal de la précédente séance, lu, a été adopté à l'unanimité.

1°- Compte de clôture du CCAS

Mr le Maire présente le compte de clôture du CCAS fourni par Mme la Trésorière Principale. Après en avoir délibéré, le compte de clôture du CCAS (année 2014) est approuvé à l'unanimité.

2°-Compte de gestion 2014

Mr le Maire présente le compte de gestion 2014 fourni par Mme la Trésorière Principale. Après en avoir délibéré, le compte de gestion 2014 est approuvé à l'unanimité.

3°-Compte administratif 2014

Monsieur le Maire présente les comptes de l'année 2014 aux membres du Conseil municipal ; il se dégage pour l'exercice 2014 :

- un excédent de fonctionnement de 65 902,61 €
- un excédent d'investissement de 16 148,59 €

soit un excédent global de 82 051,20 €

Compte tenu :

- des reports de l'exercice 2013,
- de la reprise des résultats du CCAS dissout par délibération du 19 mars 2014 d'un montant de 403,62 €

le résultat de clôture de l'exercice fait apparaître:

- un excédent de fonctionnement de 65 902,61 € + 40 000 € + 403,62 € = **106 306.23 €**
- un excédent d'investissement de 16 148,59 € + 55 017,24 € = **71 165,83 €**

soit un excédent global de **177 472,06 €**

Enfin, en l'absence de restes à réaliser en 2015, le résultat cumulé fait apparaître:

- un excédent de fonctionnement de **106 306.23 €**
- un excédent d'investissement de **71 165,83 €**

soit un excédent global de **177 472,06 €**

La présidence de la séance ayant été momentanément assurée par M. Alain MARTIN, 1^{er} adjoint, le compte administratif 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents, hormis le Maire qui n'a pas participé au vote.

4°- Affectation du résultat de fonctionnement 2014

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement 2014 de la façon suivante :

- Transfert en investissement: 66 306,23 €
- Report en fonctionnement : 40 000.00 €

5°- Vote des taux 2015

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales compte tenu notamment des difficultés auxquelles doivent faire face nombre de familles en cette période.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir pour l'année 2015 les taux des trois taxes locales à leur niveau de 2014 soit:

Taxe d'habitation:	12,47 %
Taxe foncière (bâti):	19,87 %
Taxe foncière (non bâti):	59,79 %

6° - Budget primitif 2015

Mr le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de :

- En Fonctionnement:	343 347,00 €
- En Investissement :	226 372,06 €
soit un total de:	569 719,06 €

Les opérations d'investissement prévues concernent principalement :

- les travaux de voirie (route de Beuxes, CR n°23 de la Cheminée))
- les travaux d'aménagement de trottoirs (route de Lerné)
- les travaux de rénovation des bâtiments communaux :
 - huissierie (école et Mairie)
 - électricité (mairie et salle polyvalente)
 - peinture (école, mairie)
- réfection de la signalisation au sol dans le bourg
- sécurisation de la route du coteau

Les subventions figurent en détail au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015.

7° - Convention Régie rurale

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le projet de convention avec la Régie Rurale du CPIE concernant l'entretien du ruisseau du Quincampoix dans sa partie communale amont et aval du lavoir sur environ 600 m pour un montant de 807 €.

Après délibération, les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent les termes de cette convention et autorisent le Maire à la signer.

8° - Contrat Départemental de Développement – FIL 2015 Demande de subvention

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'attribution prévue par le Conseil Général d'une subvention d'un montant de 5500 € pour des actions de restauration de voirie dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Solidaire et au titre du volet 3 Fonds d'Intervention Locale.

Pour concrétiser cette attribution il convient que le Conseil Municipal se prononce par délibération sur le projet et son financement.

Monsieur le Maire rappelle les projets de voirie pour l'année 2015 : enrobé route de Beuxes et bicouche sur le chemin rural n°23 dit de la Cheminée.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuvent à l'unanimité :

- le projet de voirie concernant des enrobés route de Beuxes et un bicouche sur le CR 23
- la demande de subvention auprès du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux de voirie
- le plan de financement du projet

9° - Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

Le Conseil fixe la participation des élus et d'habitants de la commune à la composition du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

10° - Travaux dans la commune

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours dans la commune :

A- Menuiserie école – entreprise Julienne (Savigny)

Changement des huisseries effectué le lundi 23 février;

Changement des stores : le conseil approuve le devis de l'entreprise Julienne pour la mise en place de volets roulants motorisés pour un montant de 1395,72 € TTC.

B – Electricité mairie et salle polyvalente – entreprise Gaillard (La Roche Clermault)

Mairie: remplacement interrupteur, lampe extérieure, lampe intérieure dessus d'escalier, changement de radiateurs dans la salle du Conseil.

Travaux terminés le 5 mars

C- Travaux de renforcement de réseau à la Maligratte

Enfouissement du réseau électrique financé à 100% par le SIEIL – réseau téléphonique non financé à la charge de la commune; devis estimatif non encore reçu.

D-Nettoyage girouet UNESCO

Demandé aux services techniques de la Communauté de communes

E-Peinture sur le transformateur de l'Abbaye.

Sur proposition de l'Entraide Ouvrière travaillant pour le compte du SIEIL, le Conseil choisit la peinture beige et ivoire RAL 1001 et RAL 1015.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 21h 20.

Fait et affiché à Seuilly, le 24 mars 2015.

La Secrétaire de séance

Nadine FAVRE

Le Maire

Jacques AUPIC